



Rôles dans le modèle Bio Cuisine

Document complémentaire au contrat d'utilisation de la marque

Janvier 2026

L'utilisation de la marque Bio Cuisine implique différents rôles et responsabilités pour le partenaire contractuel:

Rôle du partenaire contractuel:

Le partenaire contractuel peut assumer les fonctions suivantes:

- Propriétaire d'une entreprise
- Organe de direction habilité à signer
- Responsable du secrétariat
- Organisation de type holding, par exemple une chaîne

En outre, le partenaire contractuel est responsable de la conclusion d'un contrat avec un organisme de contrôle indépendant et de la communication à Bio Suisse de l'identité de cet organisme de contrôle.

Rôle de la personne responsable de Bio Cuisine:

Au niveau opérationnel, la personne occupant cette fonction est responsable de la mise en œuvre du programme Bio Cuisine. Elle est chargée des missions suivantes:

1. Déclaration en bonne et due forme de la valeur des marchandises
2. Déclaration des cinq produits Bourgeon suisses toujours disponibles, conformément à la charte
3. Participation au programme d'introduction (module Branding & Credibility)
4. Garantie de la participation annuelle d'un collaborateur ou d'une collaboratrice à une formation continue du programme de formation ou à un événement
5. Autodéclaration annuelle, y compris l'approbation de la charte
6. Interlocuteur-trice principale pour Bio Suisse et pour l'organisme de contrôle

Les tâches 1, 2 et 4 peuvent être déléguées à des «utilisateurs-trices/membres».

En principe, chaque entreprise travaillant avec la marque Bio Cuisine doit désigner une personne responsable.

Pour les groupes ou les chaînes disposant d'un contrat collectif d'utilisation de la marque, une même personne peut assumer la responsabilité pour plusieurs entreprises.

L'attribution de cette responsabilité doit être communiquée à Bio Suisse. La personne responsable exerce ses fonctions pour l'ensemble des entreprises qui lui ont été attribuées.

Rôle de l'utilisateur-trice:

Les utilisateurs-trices peuvent assumer les tâches 1, 2 et 4.